
PROMOTION ► DÉFENSE des droits en santé mentale

ENSEMBLE POUR FAIRE LA DIFFÉRENCE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021-2022



PRO ► DEF

Estrie

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	3
NOTRE MISSION, NOS VALEURS ET NOTRE RÔLE	4
1. L'INFORMATION INDIVIDUELLE	5
1.1 Les actions	5
1.2 Le portrait de la clientèle	5
1.3 Les thèmes reliés aux actions	5
1.4 La liste d'attente	6
1.5 L'entente spécifique avec la Direction Santé Mentale et Dépendance	6
2. L'AIDE ET L'ACCOMPAGNEMENT	7
2.1 Les actions	7
2.2 La provenance des utilisateurs par réseau local de services	7
2.3 Les thèmes reliés aux demandes	8
2.4 Les recours	9
3. L'ENTENTE AVEC L'A-DROIT DE CHAUDIÈRE-APPALACHES	10
4. LA PROMOTION ET LA SENSIBILISATION	10
4.1 Les démarches	10
4.2 Les actions promotionnelles	11
5. LES RENCONTRES RÉGIONALES	12
5.1 Les Rencontres régionales – Mise en contexte	12
6. LA VIE ASSOCIATIVE	13
6.1 La corporation	13
6.2 Le conseil d'administration	13
6.3 Les comités	14
6.4 Les appuis et pétitions	16
7. LES REPRÉSENTATIONS	18
8. LE FINANCEMENT	19
9. LES RESSOURCES HUMAINES	20
10. LE PERFECTIONNEMENT	21
LEXIQUE	23

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Cette année, malgré la présence encore très grande de la pandémie, nous pouvons être fiers de tout le travail accompli par les membres du conseil d'administration et notre petite équipe. Merci à chacun de vous pour votre engagement, votre dévouement et votre grande capacité d'adaptation. C'est grâce à vous que nous avons pu répondre à notre mission de promotion et de défense des droits en Estrie.

Le contexte sanitaire est toutefois venu quelque peu compliquer la tâche en occasionnant une grande mobilité du personnel ainsi qu'une pénurie de la main-d'œuvre nous obligeant à ajuster notre offre de service en conséquence.

Le volet des *services de soutien individuel* (l'information individuelle, l'aide et l'accompagnement) est demeuré au cœur de nos activités quotidiennes. En ce qui concerne le volet *promotion et sensibilisation*, celui-ci a connu un certain ralentissement. Malheureusement, tout comme l'an dernier, malgré notre désir de reprendre certaines activités, les *Rencontres régionales des personnes utilisatrices de services*, n'ont pas pu avoir lieu principalement à cause des restrictions sanitaires et de l'absence prolongée de la chargée de projet responsable de l'organisation desdites rencontres.

Au niveau de la *vie associative*, un pan important de celle-ci, l'*Assemblée générale annuelle* n'a pu encore se tenir dans sa forme habituelle avec toute la mobilisation et le dynamisme qu'on lui connaît. Nous avons toutefois rempli nos devoirs administratifs dans le respect des modalités du PSOC et du MSSS.

Nous avons constaté, pour une deuxième année consécutive, que pour nos membres, l'inégalité pour l'usage et l'accès aux technologies de l'information est demeurée un frein à la pleine expression de la vie associative au sein de notre organisme ainsi qu'à l'exercice des droits. Alors merci à nos membres pour leur patience et leur ténacité. Nous avons hâte de vous revoir, en présence, dans le cadre de notre vie associative et de nos activités régulières.

Nous tenons aussi à souligner que tant le conseil d'administration que la direction sont bien conscients des impacts directs de la pandémie au sein de l'équipe et malgré les défis que l'organisme a traversés, nous envisageons l'année 2022-2023 sous l'angle d'une reconquête de la santé sur tous les plans. Ensemble, nous pouvons faire la différence!

En terminant, nous vous invitons à lire le présent *Rapport d'activités* qui démontre bien que Pro-Def Estrie est demeuré fidèle à sa mission et à ses valeurs.

Sophie Dorval, présidente

Carole Panneton, directrice générale

NOTRE MISSION

Pro-Def Estrie se donne pour mission de lutter pour la reconnaissance et l'exercice des droits des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale; droits de tout citoyen/citoyenne à part entière, fondés sur des principes de justice sociale, de liberté et d'égalité.

NOS VALEURS

Il va de soi que nos valeurs sont reliées d'abord et avant tout au respect de la personne, c'est-à-dire à son rythme, à ses valeurs ainsi qu'à son cheminement personnel, ses choix et ses désirs. C'est ce que nous appelons la primauté de la personne. L'ensemble de nos actions est basé sur le préjugé favorable envers celle-ci; principe qui se distingue du concept du meilleur intérêt. L'appropriation du pouvoir est au cœur même de nos interventions. Acquérir une plus grande maîtrise de sa vie, retrouver son autonomie et développer une plus grande estime personnelle sont l'essence même de la démarche de *l'empowerment*. Elle est source d'espoir tout en offrant aux personnes la motivation nécessaire pour rechercher des solutions à leurs problèmes, leur permettant ainsi d'obtenir un meilleur contrôle de leur vie au quotidien.

NOTRE RÔLE

L'action des groupes régionaux de promotion et de défense des droits en santé mentale s'intéresse à l'ensemble des droits reconnus aux citoyens et aux citoyennes par les différentes législations. Elle est, entre autres, liée aux chartes québécoise et canadienne définissant les libertés et les droits fondamentaux, mais nos actions quotidiennes auprès des personnes que nous aidons prennent aussi appui sur d'autres assises légales.

À titre d'exemples, mentionnons la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* du Québec, la *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui*, la *Loi sur le Curateur public*, la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles* ainsi que la *Loi sur la Régie du logement*.

En fait, les groupes d'aide et d'accompagnement touchent à tous les aspects légaux pouvant affecter les droits des personnes ayant un problème de santé mentale. C'est dans notre Cadre de référence, intitulé « Pour la promotion, le respect et la défense des droits en santé mentale », que sont définis les différents rôles que notre organisme est appelé à jouer.

Tout au long de l'année, nous comptabilisons nos actions. C'est ce qui nous permet de vous brosser un portrait de notre investissement auprès des personnes. À travers les pages qui suivent, vous pourrez vous faire une bonne idée du travail réalisé par notre organisme.

1. L'INFORMATION INDIVIDUELLE

Toute personne de la population peut s'adresser à nous pour **obtenir de l'information** sur nos services et/ou sur les droits et les recours existants, et ce, pour toutes sortes de situations. On pense ici aux personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale, aux intervenants du milieu communautaire ou du réseau public. Notre rôle est donc de leur fournir une information aussi complète que possible afin qu'ils puissent entreprendre leurs démarches avec succès ou de les référer au bon endroit.

1.1 Les actions

Pour le volet de l'information individuelle, nous avons effectué **929 actions** cette année. Les actions comprennent des accompagnements, des communications par téléphone ou par courriel, des rencontres au bureau, en visioconférence ou à l'extérieur et des travaux aux dossiers (recherche internet, aide à la rédaction).

1.2 Le portrait de la clientèle

Des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale, des proches, des intervenants et des personnes de la population ont fait appel à Pro-Def Estrie pour demander de l'information sur les droits et les recours ou pour connaître les services de l'organisme pour un **total de 348 personnes**.

1.3 Voici les thèmes qui arrivent aux 5 premiers rangs

Thèmes

1 ^{er} rang	Santé et services sociaux
2 ^e rang	Loi P-38
3 ^e rang	Logement
4 ^e rang	Aide sociale et solidarité sociale
5 ^e rang	Justice (infractions criminelles, infractions au Code de la route)

1.4 La liste d'attente

Nous avons mis en place la liste d'attente pour une période de quatre mois, soit de décembre 2021 à mars 2022. Un maximum de sept personnes a été mis en attente et au 31 mars il n'en restait que deux.

1.5 L'entente spécifique avec la Direction des Programmes Santé Mentale et Dépendance

Connaître et comprendre ses droits lors de mesures légales Pro-Def Estrie est là pour vous

Sommairement, l'objectif visé par cette entente est de réaliser des actions de promotion et d'information sur le respect des droits et sur le recours exceptionnel aux mesures légales pour les usagers sur les unités de psychiatrie de l'Hôtel-Dieu à Sherbrooke.

Également, nous contribuons à promouvoir la primauté de la personne et à favoriser l'accès à l'information pour l'exercice des droits avec la collaboration du milieu de la santé et du milieu juridique.

Rappelons que les activités ont débuté à l'automne et que la COVID a durement touché le milieu hospitalier et les équipes de travail des deux organisations. Nous sommes conscients de cette réalité qui a influencé le portrait statistique suivant. C'est avec optimisme que nous entrevoyons la poursuite des activités et l'atteinte des objectifs visés par nos actions et la collaboration avec nos partenaires impliqués.

Voici quelques chiffres associés à nos activités de promotion des droits et recours en milieu hospitalier

Cinquante **(50)** personnes ont été rencontrées et informées de leurs droits concernant la garde en établissement, les autorisations judiciaires de soins et à certaines occasions sur divers autres thèmes les préoccupant. Vingt-deux **(22)** documents d'information ont été remis. Douze **(12)** références provenaient du Centre hospitalier et Pro-Def Estrie a fait six **(6)** références vers d'autres ressources.

2. L'AIDE ET L'ACCOMPAGNEMENT

Les services d'aide et d'accompagnement sont offerts aux personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale. L'aide consiste plus particulièrement à **soutenir** les personnes dans les démarches qu'elles entreprennent pour faire valoir leurs droits ou pour avoir accès à un recours. L'accompagnement va plus loin, en ce sens que le conseiller **accompagne** la personne dans ses différentes démarches, et particulièrement, lorsque celle-ci doit faire face à des tiers dans l'exercice de ses droits. Ces services permettent à la personne d'intégrer l'approche dite de « Self Advocacy », traduit par « Devenir son propre défenseur », et de développer notamment les habiletés nécessaires pour la mettre en pratique.

Il est à noter que toutes les personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale en Estrie peuvent s'enquérir de ce service, et que seules les demandes d'aide et d'accompagnement font l'objet d'une ouverture de dossier.

2.1 Les actions

Chaque année, plusieurs personnes sont aidées par notre organisme dans leurs démarches de défense de droits et de recours. Les services d'aide et d'accompagnement qui leur sont offerts se traduisent par diverses actions. Pensons ici aux appels faits et reçus, aux rencontres à l'organisme ou à l'extérieur, aux accompagnements à la Cour ou aux diverses instances administratives, sans oublier les recherches dans les différentes législations ainsi que l'aide à la rédaction de lettres afin de soutenir les personnes dans la défense de leurs droits.

En regard des demandes qui nous ont été adressées, **1 194 actions** ont été posées cette année au chapitre de l'aide et de l'accompagnement pour **87 personnes aidées**.

2.2. La provenance des utilisateurs par réseau local de services (RLS)

Nous rappelons que nous nous déplaçons sur l'ensemble du territoire de l'Estrie, peu importe la région de provenance.

Sherbrooke	50	Val St-François	1	Des Sources	2
Haut-St-François	2	Haute-Yamaska	7	Granit	2
Memphrémagog	13	La Pommeraie	8	Coaticook	2

2.3 Les thèmes reliés aux demandes

1 ^{er} rang	Santé et services sociaux
2 ^e rang	Logement
3 ^e rang	Aide sociale et solidarité sociale et Protection de la jeunesse
4 ^e rang	Justice (infractions criminelles, infractions au Code de la route, etc.)
5 ^e rang	Contrats et crédits, SAAQ et travail

2.4 Les recours

Cette année encore, nous avons accompagné plusieurs personnes dans le processus d'accès à leurs recours. Au total, **41 démarches** ont été comptabilisées.

D'entrée de jeu, réitérons que l'objectif de notre modèle d'intervention est d'amener la personne à devenir son propre défenseur. L'accent est donc mis sur l'appropriation du pouvoir de la personne dans sa démarche de défense de droits et de recours.

La négociation à la base fait partie des stratégies suggérées pour régler les conflits. À Pro-Def Estrie, nous privilégions cette façon de faire parce qu'elle permet à la personne de développer plusieurs habiletés; dont la communication affirmative et la négociation.

Rappelons que la négociation à la base est avant tout un processus volontaire, au cours duquel les parties procèdent à une recherche commune de solutions. Toutefois, la négociation à la base n'est pas toujours souhaitée par la personne, ni même appropriée ou indiquée. De ce fait, la personne n'a d'autre choix que de s'adresser aux **instances de recours formelles** pour faire valoir ses droits.

Voici maintenant un tableau qui résume les différentes démarches de négociation à la base et de recours formels.

<p>Négociation à la base</p>	<p>7</p>	<p>2 gains de cause</p> <ul style="list-style-type: none"> • avec locateur • avec coopérative d'habitation <p>1 refus</p> <ul style="list-style-type: none"> • avec locateur <p>3 résultats inconnus</p> <ul style="list-style-type: none"> • avec employeur et syndicat • avec professionnel du réseau de la santé • avec psychiatre <p>1 démarche en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> • avec psychiatre
<p>Recours formels</p>	<p>34</p>	<p>5 gains de cause</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instance de révision / Contraintes sévères à l'emploi (4) • Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail <p>7 refus</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commissaire aux plaintes et à la qualité des services (2) • Instance de révision / Contraintes sévères à l'emploi • Commission d'accès à l'information • Tribunal administratif du logement • Cour du Québec / Chambre civile / P-38 • Cour du Québec / Chambre criminelle et pénale <p>10 résultats inconnus</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protecteur du citoyen • Tribunal administratif du Québec (2) • Cour du Québec / Chambre criminelle et pénale (2) • Instance de révision à la Société d'assurance automobile du Québec • Tribunal administratif du logement (2) • Cour du Québec / Chambre civile / P-38 • Cour du Québec / Division des petites créances <p>12 démarches en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cour du Québec / Chambre criminelle et pénale (2) • Cour du Québec / Chambre de la jeunesse (2) • Cour du Québec / Division des petites créances • Cour Supérieure / Matière civile • Cour municipale • Commissaire aux plaintes et à la qualité des services • Instance de révision / Contraintes sévères à l'emploi • Protecteur du citoyen • Tribunal administratif du Québec • Commission d'accès à l'information
<p>Total</p>	<p>41</p>	<p>Recours</p>

3. L'ENTENTE AVEC L'A-DROIT DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Pro-Def Estrie a demandé le soutien de l'organisme régional de défense des droits en santé mentale de Chaudière-Appalaches dans les premiers mois de 2022. Nous souhaitons, par cette collaboration, avoir une période de transition pour une relève dans l'équipe de travail.

Nous tenons à remercier le conseil d'administration et l'équipe de travail de L'A-Droit de Chaudière-Appalaches pour leur solidarité et leur engagement. Plus encore, pour leur soutien dans l'offre de services pour l'information et l'aide individuelle des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale de l'Estrie.

4. LA PROMOTION ET LA SENSIBILISATION

4.1 Les démarches

Pour une deuxième année, en raison de la pandémie, nos activités de promotion et sensibilisation ont été réalisées sur la plateforme Zoom et à l'occasion en personne, dans le respect des mesures sanitaires. Au total 44 personnes ont participé aux 7 activités.

Présentations de nos services

- aux usagers du Plateau de travail de la Cordée, ressource alternative en santé mentale;
- aux intervenants de l'Équipe santé mentale de Magog;
- aux intervenants du Réseau d'appui aux familles monoparentales;
- aux intervenants de MomentHom et de la Maison Oxygène;
- aux usagers de la Croisée des sentiers, ressource communautaire en santé mentale à Val-des-Sources;
- aux usagers du Centre l'Élan à Magog;
- aux intervenants de l'Auberge sous mon toit, Centre d'hébergement à Granby.

4.2 Les actions promotionnelles



Cette année, il y a eu 4 parutions de notre Infolettre *Droit Devant*. En période de pandémie, cet outil de communication a permis de garder un lien avec nos membres, nos utilisateurs de services et nos collaborateurs.



Facebook

Le but premier de notre présence sur les médias sociaux est d'accroître notre crédibilité en tant qu'acteur de défense des droits. D'une part, nous promouvons les enjeux régionaux et nationaux touchant les droits et recours des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale. D'autre part, notre présence sur les réseaux sociaux vise aussi à promouvoir la vie associative.

En date du 31 mars 2022, le nombre de personnes qui nous suivent est d'environ 1 033 si nous cumulons les abonnés à notre page et les gens qui aiment notre page. Les personnes qui suivent notre page se trouvent essentiellement dans la tranche des 25 à 44 ans.

En raison de la pandémie et du départ de la personne qui s'occupait des réseaux sociaux, la page de Pro-Def Estrie a été silencieuse de janvier à mars 2022. Grâce à notre nouvelle agente de communication, les publications sur notre page ont repris.

Voici les 3 publications qui ont attiré le plus de personnes sur notre page :

Sujet et date de la publication	Nb de personnes rejointes
25 ans de service de Suzanne Roy, 28 mai 2021	1 675
Projet centre de crise communautaire communiqué de presse, 14 avril 2021	1 182
Communiqué de presse Pro-Def Estrie : NON aux mesures de contrôle, 15 mai 2021	844

5. LES RENCONTRES RÉGIONALES

5.1 Les Rencontres régionales – Mise en contexte

Depuis 22 ans, les Rencontres régionales en Estrie permettent à toutes personnes de se rencontrer et de s'exprimer sur ce qu'elles vivent dans les services en santé mentale, sur les améliorations qu'elles souhaitent tout en favorisant la création de liens et le partage de vécus.

Les délégués régionaux, élus lors des Rencontres régionales par les personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale, ont réalisé des activités de représentation dans la majorité des instances de concertation ou lors de comités de travail. Ils ont le mandat de participer à la planification et à l'organisation des services en santé mentale en préconisant une parole collective issue d'un processus démocratique.

Notre objectif dès le début de la pandémie, et qui a également été perturbé durant l'année 2021-2022, était d'assurer la reprise des Rencontres régionales et de promouvoir la relance pour de futurs délégués régionaux.

L'année 2021-2022 a été très difficile. Des plans de reprises ont été élaborés mais ils ont dû être annulés, reportés, et encore annulés. Depuis la pandémie, la mobilisation des personnes en rencontres de groupe a pris un dur coup et toutes les activités de concertation dans les RLS n'ont pas encore repris.

Seul le comité primauté avec la DPSMD a repris ses activités, débutant en visioconférence et finissant l'année en présence. Nous pouvons saluer leur engagement dans la réalisation de 4 rencontres inscrites au calendrier. Nous désirons souligner la contribution ininterrompue de notre délégué régional qui a prolongé son mandat de représentation.

Le Mois de la parole collective est une nouveauté soutenue par notre regroupement provincial, l'AGIDD-SMQ, et instaurée par ReprésentACTION santé mentale Québec. L'Estrie en a fait la promotion et a collaboré à la réalisation des activités en Zoom au cours du mois de septembre. Les présentations ont été très appréciées, ce qui fut une source de motivation pour une reconduction l'an prochain.

6. LA VIE ASSOCIATIVE

6.1 La corporation

L'organisme compte **105 membres** en règle. La demande d'adhésion à la corporation est présentée une seule fois au conseil d'administration. Par ailleurs, le renouvellement se fait annuellement par un contact personnalisé auprès de chacun de nos membres. Une procédure interne est établie à cet effet.

6.2 Le conseil d'administration

Tous les administrateurs ont relevé le défi que représente le travail à distance en Zoom. Nous avons adapté notre fonctionnement, diminué la durée et augmenté le nombre de réunions.

Le conseil d'administration est composé de **9 personnes**. De ce nombre, il y a 5 représentants des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale ainsi que 4 représentants de la communauté.

Voici la liste des membres qui ont fait partie du conseil d'administration en 2021-2022 : Alyson Bousquet, Marie Crevier, Sophie Dorval, Stéphanie Houde, Marc Landry, Nicole Langlois, Valérie Lauzier, Claude Moreau et Elisabeth Ward. Cette dernière a dû démissionner en cours d'année.

Le conseil d'administration a tenu **9 réunions régulières** et **5 réunions spéciales** au cours de l'année 2021-2022.

Nous remercions tous les membres du conseil d'administration pour leur implication.

6.3 Les comités

Les comités sont issus du conseil d'administration et généralement formés de 3 à 5 personnes du conseil d'administration et de la direction générale. On les appelle des comités restreints. Le comité mesures d'exception est quant à lui un comité ouvert; il peut être composé de membres et de non-membres.

Comité planification de l'AGA

Une première rencontre préparatoire, en Zoom, a eu lieu avec Sophie Dorval, Stéphanie Houde, Marc Landry, Nicole Langlois, Valérie Lauzier et Alyson Bousquet. Toutefois, l'assemblée annuelle prévue a été annulée et reportée. Ensuite, un deuxième comité formé de Claude Moreau, Valérie Lauzier et Alyson Bousquet, a été mis sur pied pour prendre la relève pour la planification de l'assemblée générale annuelle de juin 2022.

Comité évaluation de la direction générale

En début d'année financière, le comité formé de Marc Landry, Claude Moreau et Marie Crevier a transmis au conseil d'administration la nouvelle description de tâches de la direction générale pour adoption en conseil d'administration en avril 2021.

Comité finance

La pandémie a modifié le portrait financier en cours d'année. Le comité formé de Marc Landry, Marie Crevier et de Nicole Langlois a contribué à l'analyse et a formulé des recommandations d'utilisation des sommes spécifiques accordées durant cette période de pandémie. Une politique de gestion des absences COVID-19 a été élaborée et présentée au comité pour adoption au conseil d'administration. Trois réunions ont eu lieu.

Comité mesures d'exception

À la suite de la réception des statistiques du CIUSSS, le comité formé de Stéphanie Houde, Claude Moreau et Jean-Christian Blais, avec la collaboration de l'équipe de travail, a produit un Rapport Estrien sur les gardes en établissement en Estrie. La

diffusion de ce rapport a été faite auprès des instances concernées et de ses représentants.

Le comité s'est également penché sur le refus du greffe du Palais de justice de Sherbrooke, nous permettant de colliger des données et produire un portrait plus complet de l'application de la loi et des règles entourant la garde en établissement.

Comité politiques internes et règlements généraux

Les travaux du comité ont permis la mise en application d'une politique interne en matière de drogue et d'alcool. De plus, le comité a formulé des recommandations au conseil d'administration concernant la mise à jour des règlements généraux. Stéphanie Houde, Valérie Lauzier, Marc Landry et Elisabeth Ward se sont investis pour l'amélioration de nos documents de référence à Pro-Def Estrie.

Comité sélection au CA

Claude Moreau, Nicole Langlois et Valérie Lauzier ont réalisé des rencontres avec des membres ayant démontré un intérêt à se joindre au conseil d'administration.

Comité sélection direction et CA

Ce comité s'est mis en place afin de voir au remplacement de membres du personnel permanent. Formé de Claude Moreau, Alyson Bousquet et de Carole Panneton, le comité a procédé aux différentes étapes du recrutement avec succès.

6.4 Les appuis et pétitions

Déclaration d'appui des OCASSS financés au PSOC mission globale

Nous avons signé la déclaration d'appui des OCCASSS demandant au ministre, délégué à la santé et services sociaux, monsieur Lionel Carmant, de renouveler la Convention de soutien financier dans le cadre du financement à la mission globale des organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux selon les termes de la Convention avant de procéder à l'application du Cadre de gestion ministériel du PSOC pour le mode de financement en soutien à la mission globale.

Lettre de plainte pour le retrait de la diffusion de l'émission Huissiers

Pro-Def Estrie était l'un des 80 groupes signataires de la lettre de plainte demandant à Bell, Pixcom et Noovo, la fin de la production et de la diffusion de l'émission **Huissiers**, démarche initiée par Projet PAL, organisme en santé mentale à Montréal. De plus, une pétition a été partagée sur notre Facebook à ce sujet.

15 mai Non aux mesures de contrôle, Journée nationale



Pro-Def Estrie a répondu positivement à l'invitation de l'AGIDD-SMQ et du CDDM pour leur projet de se joindre à une manifestation virtuelle sur Facebook, dans le cadre de la 6^e Journée nationale **Non aux mesures de contrôle** du 15 mai 2021

Lettre de la Ligue des droits et liberté à la ministre de la Sécurité publique

Pro-Def Estrie était parmi les 60 organisations signataires de la lettre ayant comme objet : Représentation juridique des familles lors des enquêtes publiques du coroner - adoption du règlement en vertu des articles 125.1 et 168.1 de la *Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès*. Cette lettre demandait à la ministre d'agir avec célérité et d'adopter ledit règlement, afin de garantir aux familles une représentation complète, juste et équitable et que l'État assume la totalité des frais de représentation juridique à la hauteur du travail effectué par les avocat-e-s des familles.

Lettre d'appui au Bloc Québécois dans ses démarches pour les aînés

Pro-Def Estrie a donné son appui à madame Andréanne Larouche, porte-parole du Bloc Québécois pour les Aînés et députée de Shefford qui demande l'augmentation de 110 \$ par mois de la pension de la Sécurité de la vieillesse pour tous les aînés de 65 ans et plus admissibles, visant à améliorer de manière permanente le pouvoir d'achat de ces aînés.



Campagne Engagez-vous pour le communautaire

Nous avons participé à cette campagne nationale de mobilisation réclamant au gouvernement un soutien adéquat de l'action communautaire autonome par l'augmentation de son financement et le respect de son autonomie, tout en réalisant la justice sociale et en réinvestissant dans les services publics et les programmes sociaux.



Coup de sifflet pour la CAQ ! Promesses brisées, communautaire fermé!

Le 25 octobre 2021, nous avons participé à cette manifestation et le 23 février 2022 à la journée de grève pour le milieu communautaire mobilisé, par la fermeture de l'organisme.

7. LES REPRÉSENTATIONS

Encore une fois, malgré la pandémie, nous avons participé à plusieurs rencontres avec nos partenaires. En voici la liste.

CDC de la Haute-Yamaska, nous avons assisté à deux Tables des membres, une rencontre des locataires ainsi qu'à leur AGA.

CDC de Sherbrooke, nous avons été présents à leur 25^e anniversaire. De plus, nous avons assisté à leur AGA et participé à la rencontre des organismes du 1255 rue Daniel.

Comité Crise, étant partenaire pour l'élaboration du projet Centre de crise communautaire en Estrie, nous avons participé à une rencontre en comité du groupe de travail et à la séance publique pour la présentation du projet Centre de Crise communautaire de l'Estrie du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie –CHUS en visioconférence le 15 avril 2021.

Comité des usagers du CHUS, nous avons assisté à leur AGA.

CUCI, nous avons participé à une rencontre d'échange avec la présidente du Comité des usagers du centre intégré sur le droit à l'information au CIUSSS de l'Estrie-CHUS.

ROC de l'Estrie, nous avons assisté à une séance d'information et de clarification du cadre ministériel du PSOC intitulée « On recadre le cadre », à une assemblée communautaire pour débattre des balises de répartition au PSOC et à une assemblée informative des membres sur la vague d'actions et de fermetures rotatives du 21 au 24 février 2022. Nous avons également participé à un atelier sur la pénurie de personnel.

RRCsME, nous avons assisté à l'AGE et à l'AGA, à une rencontre des membres du COSME sur le financement des organismes communautaires en santé mentale et à deux rencontres régionales des membres. De plus, nous avons participé à une séance d'information sur le Cadre de relation et de reconnaissance de l'action communautaire autonome du CIUSSS de l'Estrie-CHUS.

8. LE FINANCEMENT

Pour une deuxième année consécutive, nous avons pu bénéficier de mesures budgétaires particulières, notamment le budget en provenance du Fonds d'urgence santé mentale. Les processus et redditions de compte attendus ont été adaptés pour plus de souplesse qu'initialement. À cet égard, il faut souligner l'excellent travail de nos représentants communautaires régionaux et provinciaux.

Régionalement, nous avons conclu une première entente d'activités spécifiques avec la DPSMD pour une subvention annuelle avec possibilité de se transformer en budget récurrent au PSOC. Nous sommes confiants que le déploiement des activités découlant de cette entente puisse se consolider avec la collaboration recherchée pour la promotion des droits en santé mentale lors de mesures judiciaires.

Force est de constater que l'augmentation au budget mission tant attendue par le mouvement communautaire est encore bien loin de sa cible. Pro-Def Estrie n'a toujours pas atteint le seuil plancher établi dans le cadre régional du PSOC en Estrie pour notre desserte suprarégionale.

Nous avons eu une année exceptionnelle par le fait que nous n'avons jamais connu une telle mouvance budgétaire auparavant. De plus, celle-ci était souvent associée à des décisions gouvernementales imprévisibles. Une année avec une gestion remplie de défis et bien difficile à planifier avec une pandémie toujours bien présente qui a nécessité de l'adaptation dans les limites de nos capacités.

9. LES RESSOURCES HUMAINES

L'équipe permanente

L'équipe permanente est composée de quatre postes permanents : Carole Panneton à titre de directrice générale, deux postes de conseillères qui ont été occupés par Caroline Cloutier et Lise Cloutier. Roxanne Fédérici a pris la relève comme conseillère en fin d'année financière. Pour compléter l'équipe permanente, Suzanne Roy agit à titre d'adjointe administrative.

Subvention COVID-santé mentale

Dans le cadre de la pandémie, le gouvernement provincial, sur demande, a accordé une subvention non récurrente aux organismes communautaires en santé mentale afin de répondre aux besoins des personnes vivant un problème de santé mentale. Dans le cadre de cette subvention, nous avons engagé madame Mélanie Loignon pour un poste contractuel de conseillère.

Chargée de projet des Rencontres régionales

Cette année, pour une deuxième année consécutive de pandémie sans rassemblement régional, le poste contractuel de chargée de projet, occupé par Sandra Côté, a été maintenu avec des périodes d'arrêt et un départ à l'hiver.

Programmes d'emploi

Programme d'aide et d'accompagnement social PAAS Action

Tout comme les années passées, nous avons eu accès au programme PAAS Action du Centre local d'emploi de Sherbrooke. Malheureusement, la formule en télétravail mise en place n'a pu favoriser l'accueil d'un participant.

10. LE PERFECTIONNEMENT

Nous tenons à remercier toutes les organisations qui ont mis beaucoup d'efforts pour soutenir les organismes communautaires par leur offre de formation en visioconférence dans un contexte particulier de pandémie.

Voici la liste des activités de perfectionnement auxquelles nous avons participé :

1. Webinaire « 211 pour les intervenants » par Centraide Estrie.
2. Formation « Engager la personne et soutenir sa motivation tout au long de son processus de changement à l'aide de l'entretien motivationnel » par Danielle Pinsonneault, psychoéducatrice au CIUSSS Estrie-CHUS.
3. Visite Maison Oxygène et explications des services de MomentHom par Bruno Bourgoïn et Laurent Bellot St-Pierre.
4. Panel multiculturel, dans le cadre du Mois de la parole collective en santé mentale organisé par ReprésentACTIONsmQ.
5. Grande virée du Québec dans le cadre du Mois de la parole collective en santé mentale organisée par ReprésentACTIONsmQ.
6. Présentation de la démarche de consultation citoyenne dans le cadre du Mois de la parole collective en santé mentale organisée par ReprésentACTIONsmQ.
7. Vidéo et discussion sur le masquage diagnostique, discrimination, stigmatisation et santé mentale dans le cadre du Mois de la parole collective en santé mentale organisées par ReprésentACTIONsmQ.
8. Formation critique sur l'aide sociale par l'Organisation populaire des droits sociaux.
9. Les webinaires Mieux protéger, « Tout savoir sur l'évolution de la protection des personnes en situation de vulnérabilité » par le Curateur public du Québec.
10. Webinaire « Les avancées sur l'aide médicale à mourir : où en sommes-nous? » par l'Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité.

Le perfectionnement

11. Webinaire, « Comment gérer une équipe virtuelle? » par Julie Béliveau, professeure en « management » à l'Université de Sherbrooke, organisé par Le PIC (Programme d'intervention dans la communauté du Centre Lemaire), Le CAB de Sherbrooke, ainsi que la CDC de Sherbrooke.
12. Formation secourisme en milieu de travail de la CNESST par Actions Secours.
13. Formation « Le marketing RH... » Comment séduire, attirer, recruter et fidéliser votre main-d'œuvre par le CSMO ÉSAC, organisée par le ROC de l'Estrie.
14. Formation « Mieux communiquer grâce à la Process communication » par le ROC de l'Estrie.
15. Formation « Gestion participative » par le Centre de formation populaire et organisée par le ROC de l'Estrie.
16. Formation « Les Jeudis de la Com » par l'AGIDD-SMQ.

LEXIQUE

AGA	Assemblée générale annuelle
AGE	Assemblée générale extraordinaire
AGIDD-SMQ	Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec
AGS	Assemblée générale spéciale
AJS	Autorisation judiciaire de soins
CA	Conseil d'administration
CAAP Estrie	Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de l'Estrie
CDC	Corporation de développement communautaire
CDDM	Collectif de défense des droits de la Montérégie
CHUS	Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
CIUSSS de l'Estrie -CHUS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie
COSME	Réseau communautaire en santé mentale
CSMO ÉSAC	Comité sectoriel de main-d'œuvre économie sociale action communautaire autonome
CTROC	Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires
DPSMD	Direction des programmes santé mentale et dépendance
DSP	Direction de la santé publique
LSSSS	Loi sur les services de santé et les services sociaux
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MHPD	Maison d'hébergement pour personnes en difficulté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
OCASSS	Organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux
PASM	Plan d'action en santé mentale
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
RASM	Ressource alternative en santé mentale
RLS	Réseau local de services de santé et de services sociaux
ROC de l'Estrie	Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie
RQ-ACA	Réseau québécois de l'action communautaire autonome
RRCsME	Regroupement des ressources communautaires en santé mentale de l'Estrie
TRPOCB	Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles